

*Amen*, vu que cette oraison s'adresse à Dieu le Père avec mention de Dieu le Fils.

Mais ces mots viennent d'être récités à la fin de l'oraison même (*suscipere Dominum n. J. C. Filium t.*), on ne peut les répéter dans la conclusion. D'autre part on ne peut prendre d'autre conclusion puisque c'est la seule qui convienne au texte de l'oraison. Quelle autre alternative se présentait que de retrancher la conclusion comme déjà exprimée dans la fin de l'oraison ? C'est ce qu'on a fait. Aucune rubrique spéciale, il est vrai, n'indiquait cette solution, mais le *Breviarium* ne l'exprime-t-il pas suffisamment, à Complies, en ajoutant *Amen*, aux derniers mots de l'oraison (*Filium tuum*), et en omettant complètement la conclusion ? D'ailleurs les principes rappelés plus haut font bien voir que cette disposition n'est pas le résultat d'une erreur de composition ni de typographie, mais volontaire de la part des éditeurs ; il faut donc s'y conformer.

On voit par cette réponse qu'il ne faut pas tenir compte de l'omission du mot *Amen* dans notre *Antiphonarium*, c'est sans doute par inadvertance qu'il manque. On trouve d'ailleurs ce mot dans le *Vesperale Romanum* de Pustet, abrégé de son *Antiphonarium* seule édition officielle, ainsi que dans le *Vespéral* du diocèse de Québec.

Ajoutons que le liturgiste de l'*Ami du clergé*, vol. XI (1889), p. 364 fait sur ce cas la remarque que toutes les éditions de *Breviarium* qu'il a pu voir « romaines, françaises, allemandes, belges, etc. sont uniformes » sur ce point et terminent l'oraison en question par les mots *Filium tuum*.

J. S.